

Réf: Dossier 356060

Avis de constitution

SOCIETE « ATELIER DES GRANDES CONSTRUCTIONS  
METALLIQUES DE COTE D'IVOIRE » en abrégé « ACGMCI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET II NON LOIN  
DE EPP ECOLE PLATEAU PORT-BOUET II, Lot 1393, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/10/2024, et enregistrés au CEPICI le 18/10/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ATELIER DES GRANDES  
CONSTRUCTIONS METALLIQUES DE COTE D'IVOIRE » en  
abrégé « ACGMCI »

Objet : CONSTRUCTIONS METALLIQUES ( SOUDURE,  
TUTYAUTERIE, PROCESS INDUSTRIELLE)

BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS

SECOND OEUVRE

DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.

la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON PORT-BOUET II NON LOIN DE EPP ECOLE PLATEAU PORT-BOUET II, Lot 1393, Ilot 80

Dirigeant(s) M TOURE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-11425 du 05/11/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68068/GTCA/RC/2024 du 05/11/2024

